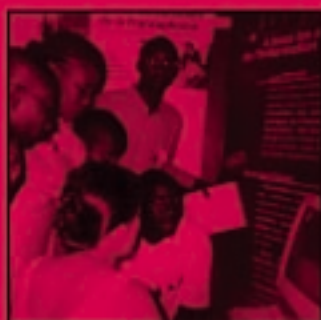


Conférence ministérielle de la Francophonie sur la société de l'information

Rabat (Maroc), 4 et 5 septembre 2003

<http://smsi.francophonie.org>



“ *Le Sommet mondial devrait constituer, pour la Francophonie, l'occasion de mettre plus systématiquement les technologies de l'information au service du développement car la réduction de la fracture numérique et des risques de marginalisation des pays du Sud doit être davantage prise en compte dans l'édification d'une société de l'information plus solidaire.* ”

Abdou Diouf

*Secrétaire général
de l'Organisation internationale
de la Francophonie*

Conférence ministérielle de la Francophonie sur la société de l'information Rabat (Maroc), 4-5 septembre 2003

Contenu du dossier

1. Concertation francophone pour une contribution au Sommet mondial sur la société de l'information
2. Programme (provisoire)
3. Participation active à la préparation du SMSI
4. Insérer la Francophonie dans la société de l'information
5. Démocratiser l'accès aux inforoutes
6. Sensibiliser et former à l'usage des technologies de l'information
7. Renforcer la place du français sur la Toile
8. Repères
9. Répertoire :
 - sites internet de la Francophonie
 - sites des programmes mis en œuvre dans le domaine des TIC
10. Organisation internationale de la Francophonie



Concertation francophone pour une contribution au Sommet mondial sur la société de l'information

Les ministres chargés des Inforoutes des cinquante-six Etats et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se réunissent à Rabat, les 4 et 5 septembre, pour mettre au point la contribution francophone au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), qui doit se tenir en deux phases : à Genève (Suisse), du 10 au 12 décembre 2003, et à Tunis (Tunisie), du 16 au 18 novembre 2005.

La Conférence de Rabat devrait aboutir à l'adoption d'une Déclaration francophone qui sera présentée à la troisième et dernière réunion du Comité préparatoire du SMSI, fin septembre à Genève (Prepcom 3). La Francophonie entend ainsi apporter au SMSI sa contribution, fondée sur une expérience spécifique et sur des consultations avec la société civile francophone, et qui reflète l'analyse commune de ses Etats et gouvernements membres, notamment en ce qui concerne ses champs prioritaires : la diversité culturelle et linguistique ; la démocratie, la bonne gouvernance et la recherche de la paix ; le renforcement des capacités des pays du Sud et le développement de médias indépendants et pluralistes.

Les concertations francophones se poursuivront pendant le Sommet mondial de Genève, pour assurer en particulier une participation active de tous les membres de la Francophonie aux délibérations du SMSI.

Un travail préparatoire intensif a été mené depuis deux ans par l'Agence intergouvernementale, à travers son Institut des nouvelles technologies de l'information et de la formation (Intif), dans la perspective du SMSI, auquel ont pris part activement l'ensemble des opérateurs de l'OIF. En effet, toutes les énergies ont été mobilisées, celles des individus comme celles des Etats, en passant par toutes les institutions intermédiaires,

privées ou publiques, afin de fédérer les moyens, les projets et les compétences nécessaires à une meilleure insertion de la Francophonie dans la société de l'information.

Mettre les technologies de l'information et de la communication au service du développement durable et de l'amélioration de la qualité de la vie, notamment dans les pays francophones du Sud, est une priorité affichée de l'action de la Francophonie depuis 1995. Les différents opérateurs de l'OIF s'y emploient, chacun dans son domaine, en développant des programmes pour démocratiser l'accès aux inforoutes et assurer la formation aux technologies de l'information et de la communication en vue de réduire la fracture numérique et de valoriser la présence du français sur Internet pour promouvoir la diversité culturelle.

La tenue de cette Conférence ministérielle a été décidée lors du IX^e Sommet de la Francophonie à Beyrouth (Liban, octobre 2002) où les chefs d'Etat et de gouvernement avaient affirmé leur intention de "*participer activement au Sommet mondial sur la société de l'information*", qui se tient dans deux pays membres de la Francophonie.

Elle est organisée par l'Agence intergouvernementale, l'opérateur principal de l'OIF, en collaboration avec le gouvernement du Maroc.



□ Programme (provisoire)

Mercredi 3 septembre

9 h 00-13 h 00 : réunion des experts
Examen de l'avant-projet de contribution de la Francophonie au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

15 h 00-18 h 30 : réunion des experts
Réflexion prospective sur les orientations de la Francophonie en matière de société de l'information (programmation 2004-2005 et futur cadre décennal)

A partir de 21 h 00 : mise au point du projet de contribution de la Francophonie par le groupe francophone de suivi

Jeudi 4 septembre

9 h 00-10 h 30 : cérémonie d'ouverture de la Conférence ministérielle

- **Allocutions :**
 - M. Yoshio Utsumi, *Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications*
 - M. Adama Samassekou, *Président du Comité préparatoire du SMSI*
 - M. Abdou Diouf, *Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie*
 - Représentant du pays hôte (à préciser)

11 h 00-13 h 00 : ouverture des travaux

- **Interventions :**
 - M. Talbi El Alami, *Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Télécommunications du Maroc*
 - M. Moritz Leuenberger, *Ministre de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication de la Suisse*
 - M. Roger Dehaybe, *Administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie*
- **Election des vice-Présidents et du Rapporteur de la Conférence ministérielle**
- **Adoption de l'ordre du jour**
- **Débat général**

15 h 00-18 h 30 : examen du projet de contribution de la Francophonie au SMSI



Vendredi 5 septembre

9 h 00-12 h 30 : réflexion prospective sur la société de l'information (contribution au cadre décennal de la Francophonie)

■ **Interventions :**

- M. Roger Dehaybe, *Administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie*
- Mme Michèle Gendreau-Massaloux, *Rectrice de l'Agence universitaire de la Francophonie*
- M. Serge Adda, *Président de TV5*
- M. Pierre Figeac, *Secrétaire permanent de l'Association internationale des maires francophones*
- M. Fred Constant, *Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie*

■ **Débat général**

■ **Adoption du projet de contribution de la Francophonie au SMSI**

12 h 30-13 h 00 : clôture des travaux

■ **Interventions :**

- *Représentant de la Tunisie (à préciser)*
 - M. Talbi El Alami, *Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Télécommunications du Maroc, Président de la Conférence ministérielle*
-

13 h 00-13 h 30 : conférence de presse

Participation active à la préparation du SMSI

Impliquer tous les acteurs francophones dans la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), telle est la démarche suivie depuis deux ans par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Agissant comme catalyseur des synergies francophones, l'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation (Intif) de l'Agence a accompagné les Etats, la société civile et le secteur privé dans les différentes phases préparatoires du SMSI organisées par l'Union internationale des télécommunications (UIT) ¹. Parallèlement, une vaste consultation a été engagée au sein de la Francophonie pour nourrir et enrichir la contribution francophone au sommet.

L'UIT a mis en place un processus préparatoire articulé autour de cinq conférences régionales et de trois réunions du Comité préparatoire (Prepcom 1, 2 et 3). Chacune de ces grandes réunions a été mise à profit par l'Intif pour mobiliser l'expertise francophone, notamment en assurant la participation des professionnels et experts du Sud à ces réflexions internationales par leur prise en charge et en y organisant des manifestations et des ateliers spécifiques qui ont permis à la Francophonie de se présenter comme une véritable force de proposition.

Calendrier du processus préparatoire :

Réunions du Comité préparatoire

Prepcom 1 : Genève, 1^{er}-5 juillet 2002

Prepcom 2 : Genève, 17-28 février 2003

Prepcom 3 : Genève, 15-26 septembre 2003

Conférences régionales

Afrique : Bamako (Mali), 28-30 mai 2002

Europe : Bucarest (Roumanie), 7-9 novembre 2002

Asie-Pacifique : Tokyo (Japon), 13-15 janvier 2003

Amérique latine et Caraïbes : Bavao (République dominicaine), 29-31 janvier 2003

Asie occidentale : Beyrouth (Liban), 4-6 février 2003

Concertations pour une Déclaration francophone

Parallèlement à la participation au processus préparatoire officiel du SMSI, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie a lancé en amont un processus de consultation à divers niveaux – professionnel, associatif, gouverne-

mental... – en vue de débattre des enjeux, de proposer des orientations et d'alimenter la contribution de l'OIF à la Déclaration et au Plan d'action du SMSI.

L'Agence a réuni les représentants gouvernementaux francophones à la veille de chaque Prepcom, tandis qu'un groupe de suivi, composé d'experts gouvernementaux des diverses régions de la Francophonie, s'est attaché depuis le Prepcom 2 à élaborer les éléments de référence du projet de contribution francophone.

Un séminaire rassemblant les experts gouvernementaux de tous les membres de la Francophonie a été organisé au siège de l'Intif, à Bordeaux (France), les 9 et 10 juin 2003. La Conférence ministérielle de Rabat, étape importante de cette concertation, doit aboutir à l'adoption de la Déclaration francophone sur la société de l'information. Celle-ci sera présentée lors du Prepcom 3, fin septembre à Genève (Suisse).

Des ateliers thématiques

Dans le cadre des consultations menées auprès de la société civile pour nourrir la réflexion préparatoire au SMSI, l'Agence a organisé au cours de l'année 2003, *via* l'Intif, quatre ateliers thématiques.

- **"Femmes et société de l'information"**

Bordeaux (France), 28-29 avril

Seize femmes impliquées dans le domaine des TIC de neuf pays francophones ont émis

1. L'UIT a été mandatée par les Nations unies pour l'organisation du Sommet mondial sur la société de l'Information.



un certain nombre de recommandations, principalement : la reconnaissance que la fracture numérique est symptomatique d'une fracture sociale ; l'importance des infrastructures comme préalable à l'accès à la société de l'information et du savoir ; la prise en compte de la perspective de genre dans les politiques des TIC.

- **“Les jeunes et la société de l'information”**

Shippagan (Canada-Nouveau-Brunswick), 13-20 mai

Vingt jeunes venant de douze pays francophones ont déclaré, en préambule de la Déclaration finale qu'ils ont adoptée : *“La société de l'information doit être semblable à un arc-en-ciel dont les couleurs variées illustrent harmonieusement la richesse linguistique, culturelle et artistique des peuples dans une dynamique d'échange et de coopération.”* Les jeunes ont saisi l'occasion de cette réunion pour développer leur vision d'une société de l'information soucieuse du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes dans l'expression de la diversité, la consolidation de la démocratie et l'accès de tous au savoir.

- **“Développement durable et société de l'information”**

Ouagadougou (Burkina Faso), 15-16 mai

Vingt experts, représentatifs des réseaux régionaux de l'ensemble de l'espace francophone, ont réaffirmé que la mise en œuvre du développement durable suppose, outre la réduction des fractures économique et sociale, la réduction du fossé numérique par la démocratisation de l'accès aux TIC. Cela nécessite de mettre en place des systèmes d'information intégrés et accessibles à tous les niveaux, dans des conditions favorisant l'appropriation des données et des connaissances par et pour les citoyens.

- **“Les médias et la société de l'information”**

Bamako (Mali), 26-28 mai

Les participants – professionnels des médias de l'espace francophone, tous supports et secteurs confondus – ont rappelé que, si les

médias classiques restent porteurs d'un modèle d'information rigoureuse et responsable, les TIC offrent une opportunité inédite d'améliorer leur travail. Les différents acteurs du monde médiatique ont un rôle crucial à jouer pour que la société de l'information ne se réduise pas à une société de la communication.

Des ateliers spécialisés sur les enjeux des TIC

L'Agence a également pris l'initiative, seule ou en partenariat avec d'autres institutions régionales ou internationales, de plusieurs ateliers sur les enjeux que la Francophonie considère comme prioritaires dans le domaine des TIC.

- **Les logiciels libres**

Un atelier sur les logiciels libres a été organisé par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Agence. Il a réuni à Addis-Abeba (Ethiopie, 10-11 mai 2003) des représentants gouvernementaux, des professionnels du secteur privé et de la société civile qui ont émis des recommandations pour faciliter et étendre l'introduction et l'utilisation des logiciels libres en Afrique. Les deux partenaires ont également tenu, en marge de la Conférence régionale Afrique du SMSI (Bamako, 28-30 mai 2002), un atelier sur le thème “Logiciels libres : enjeux stratégiques pour l'Afrique”.

- **La diversité culturelle et linguistique**

En marge de la Conférence régionale Europe du SMSI (Bucarest, 7-9 novembre 2002), l'Agence a organisé un atelier sur “La diversité culturelle et la pluralité linguistique dans la société de l'information”. En outre, un atelier sur les “Langues africaines et Internet”, qui s'est déroulé à Bamako en marge de la Conférence régionale Afrique, a adopté des recommandations sur les aspects économiques, technologiques et politiques de l'adaptation des langues africaines à Internet ont été adoptées.

Insérer la Francophonie dans la société de l'information

- L'insertion de la Francophonie dans la société de l'information est une priorité affichée depuis le VI^e Sommet (Cotonou, Bénin, 1995) : les chefs d'Etat et de gouvernement adoptent une résolution invitant les pays francophones à tirer parti des technologies de l'information et de la communication. Ils décident la réunion d'une Conférence des ministres francophones chargés des Inforoutes qui se tient à Montréal (Canada-Québec, mai 1997) où sont adoptés une Déclaration et un Plan d'action.
- Le VII^e Sommet de la Francophonie (Hanoi, Vietnam, 1997) prévoit la création d'un Institut des nouvelles technologies de l'information et de la formation (Intif), direction et organe subsidiaire de l'Agence intergouvernementale, chargé de la mise en œuvre des actions de coopération multilatérale francophone dans le domaine des TIC (*lire au verso*), et d'un Fonds francophone des inforoutes pour promouvoir la production de contenus numériques d'expression française (*lire fiche 7*).
- Lors de la Conférence ministérielle sur la culture de Cotonou (Bénin, juin 2001), les ministres francophones décident de *"soutenir les initiatives visant à promouvoir auprès des populations une vision concertée et cohérente de la diversité culturelle, par une sensibilisation et une formation aux enjeux qu'elle comporte, et de mettre en commun les moyens nécessaires à l'insertion de la Francophonie dans la société de l'information"*.
- Au IX^e Sommet de la Francophonie (Beyrouth, Liban, octobre 2002), les chefs d'Etat et de gouvernement s'engagent *"à appuyer le développement de ces technologies de l'information afin de réduire la fracture numérique dans l'espace francophone"*.
- Les interventions de la Francophonie dans le domaine des TIC, depuis 1997, ont principalement trois objectifs :
 - Démocratiser l'accès aux TIC, et particulièrement l'accès à Internet ;
 - Sensibiliser et former l'ensemble des acteurs francophones à l'usage des TIC ;
 - Soutenir la production de contenus en français pour promouvoir la diversité culturelle sur la Toile.



L'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation

Insérer la Francophonie dans la société de l'information

Favoriser l'insertion des pays francophones dans la société de l'information, telle est la mission de l'Intif, direction et organe subsidiaire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, créé en 1999 conformément à la décision du VII^e Sommet de la Francophonie de Hanoi (Vietnam, 1997). En transformant l'Ecole internationale de Bordeaux en institut spécialisé, la Francophonie a su s'adapter aux besoins dictés par l'émergence de la société de l'information.

Ses axes prioritaires d'intervention sont :

- **L'appropriation et l'usage des TIC** par la formation de formateurs, le déploiement d'accès collectifs à Internet, en particulier pour les jeunes, la création de laboratoires de formation (Labtic), afin de promouvoir l'utilisation des logiciels libres...
- **La maîtrise des technologies éducatives et de la formation à distance** : l'Intif contribue à la formation de formateurs aux pratiques de l'enseignement et de la formation à distance et facilite la mutualisation des ressources et le partage des expériences, notamment par la mise en réseau des acteurs de la formation. Il favorise le transfert de l'ingénierie de la formation ouverte et à distance, procède au recensement des initiatives et des ressources en formation à distance.
- **La gestion de l'information** : le Centre de documentation de l'Agence de la Francophonie (Cifdi), installé dans les locaux de l'Intif, propose, *via* son portail d'information, un grand nombre de ressources et de données sur le monde francophone et les domaines de compétence de l'Agence.
<http://cifdi.francophonie.org>
- **le Fonds francophone des inforoutes** : mis en place en 1998 auprès de l'Agence intergouvernementale, le fonds favorise l'appropriation et l'usage des technologies par la création de contenus numériques d'expression française. Depuis le Sommet de Moncton (1999) consacré à la jeunesse, le fonds s'est doté d'un volet "jeunes". Deux appels à propositions sont lancés chaque année pour financer des initiatives multilatérales dans divers champs d'activités : jeunesse, culture, enseignement, recherche, citoyenneté, économie, droit, presse, tourisme et arts.
<http://www.francophonie.org/fonds>

Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation (Intif)

15, quai Louis-XVIII, 33000 Bordeaux (France)

Téléphone : (33) 5 56 01 59 00

Télécopie : (33) 5 56 51 78 20

Courriel : intif@francophonie.org

Site Internet : <http://intif.francophonie.org>

Démocratiser l'accès aux inforoutes

Pénalisés par une carence en infrastructures de réseau, des coûts d'accès trop élevés et un niveau de formation insuffisant des utilisateurs potentiels, les pays francophones les moins avancés ne peuvent exploiter efficacement les réseaux de communication qu'ils n'utilisent pas assez pour exprimer et faire vivre leurs propres cultures. Cet accès insuffisant aux technologies de l'information risque d'aggraver leur marginalisation. Pour réduire cette fracture numérique, il est fait appel à la coopération et à la solidarité internationales. Mais comment peuvent s'exprimer ces dernières ? En passant d'une logique d'assistance à une logique de partenariat et de responsabilité mutuelle, pour un développement technologique autonome et la multiplication des points d'accès collectifs à Internet dans les pays du Sud.

Favoriser l'autonomie technologique

La démarche de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie vise à renforcer les capacités technologiques des pays du Sud et à favoriser leur autonomie dans ce domaine en jouant auprès d'eux un rôle de conseil et d'expertise. Elle accompagne les gouvernements membres dans la formulation et la mise en place de leurs plans stratégiques nationaux et régionaux pour l'implantation des TIC : à travers des missions d'expertise et de conseil, elle les aide à identifier et à analyser leurs besoins en infrastructures et accès, et à guider leurs choix vers des réponses adaptées à leur situation géographique, économique, éducative, culturelle, juridique, etc.

Afin de favoriser l'émergence des compétences nationales dans les pays francophones, l'Agence s'attache à renforcer l'expertise des cadres du Sud pour améliorer leur capacité à formuler des stratégies nationales en matière de ressources Internet. Par des actions d'information et de formation sur le développement des TIC, la prise en charge de la participation d'experts du Sud aux forums internationaux, l'établissement de synergies avec les instances chargées du développement et de la gouvernance d'Internet, elle aide les acteurs francophones à mieux maîtriser les enjeux technologiques.

Implanter des points d'accès collectifs à Internet

Compte tenu du coût élevé de l'équipement individuel par rapport au niveau de vie dans les pays francophones du Sud, le déploiement d'accès

collectifs est l'un des meilleurs moyens d'améliorer l'accès des populations à la société de l'information. L'Agence intergouvernementale, comme les autres opérateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie, développe des programmes pour la mise en place de dispositifs d'accès collectifs aux TIC dans les lieux publics (universités, mairies, associations) et en zone rurale.

■ Points d'accès aux inforoutes pour la jeunesse (Paje)

Ce programme de l'Agence intergouvernementale a pour objectif d'implanter, dans les Etats francophones du Sud et d'Europe centrale et orientale, des points d'accès à Internet dans les lieux fréquentés par les jeunes : établissements d'enseignement, centres communautaires, associations de jeunes, maisons de culture, etc.

Comment fonctionne un Paje ?

L'Agence dote chaque Paje de trois à cinq postes d'accès à Internet, de matériel d'initiation et de formation à la micro-informatique et à l'usage des outils Internet.

Elle forme les animateurs et contribue, la première année, à la prise en charge des frais d'installation, d'abonnement et d'utilisation.

Un "animateur réseau à distance" assure la liaison permanente entre les animateurs des Paje et les jeunes qui participent aux activités des différents points d'accès.

En 2003, on recense 52 Paje implantés dans 28 pays.



■ Points d'accès en zone rurale

L'Agence a équipé plusieurs de ses Centres de lecture et d'animation culturelle (Clac) et de ses radios locales implantés dans les zones rurales en postes d'accès à Internet, qui fonctionnent souvent à l'aide de capteurs d'énergie solaire.

■ Centres d'accès à l'information et campus numériques

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) déploie depuis 1990 des plates-formes technologiques modulaires fonctionnant en réseau – les centres d'accès à l'information et les campus numériques – pour la production et la diffusion des savoirs par les TIC.

Les campus numériques francophones et les centres d'accès à l'information sont majoritairement installés au cœur des structures universitaires membres de l'AUF à proximité de leurs utilisateurs principaux que sont les étudiants, les enseignants et les chercheurs.

Les services proposés par un campus numérique francophone

- Un panel de formations variées aux TIC (6000 étudiants formés en 2002) ;
- Des formations diplômantes à distance ;
- Un centre de production de contenus, en particulier pour des revues électroniques, et des cours de formation à distance ;
- Un laboratoire de production de logiciels libres et de Linux ;
- Un incubateur de "jeunes pousses" (entreprises innovantes en cours de création par des jeunes diplômés) ;
- Une offre de services, tels qu'un portail d'accès aux ressources documentaires et pédagogiques francophones, la possibilité de

commander des documents primaires, des accès spécialisés aux réseaux et courrier électronique, des conseils, des annuaires, des tutorats...

- L'accès à la communication électronique pour tous les acteurs de l'université ;
- Un appui aux autres programmes de l'AUF – filières francophones, laboratoires associés, instituts ou encore équipes de recherche.

A ce jour, l'AUF a créé 16 campus numériques dans autant de villes du monde – Dakar (Sénégal), Cotonou (Bénin), Kinshasa (République démocratique du Congo), Abidjan (Côte d'Ivoire), Bamako (Mali), Lomé (Togo), Yaoundé (Cameroun), Libreville (Gabon), Pétiion-Ville (Haïti), Port-Vila (Vanuatu), Bucarest (Roumanie), Beyrouth (Liban), Tunis (Tunisie), Niamey (Niger), Ouagadougou (Burkina Faso), Antananarivo (Madagascar) –, ainsi que 19 centres d'accès à l'information. 7 nouveaux campus numériques seront ouverts en 2003 à Phnom Penh (Cambodge), Hô Chi Minh-Ville (Vietnam), Vientiane (Laos), Damas et Alep (Syrie), Alger (Algérie), Rabat (Maroc), et 4 centres d'accès à l'information à Tirana (Albanie), Saint-Louis (Sénégal), Bangui (Centrafrique) et Brazzaville (Congo).

■ Centres multimédias municipaux

L'Association internationale des maires francophones (AIMF) a installé 38 centres multimédias municipaux dans une vingtaine de villes des pays francophones du Sud.

Implantés à proximité ou au sein de structures scolaires, ces centres constituent des plates-formes de communication où se retrouvent jeunes, élus et professionnels. Ils permettent aux élèves de se familiariser et d'accéder aux TIC et aux enseignants d'améliorer leurs compétences technologiques et méthodologiques.

Sensibiliser et former à l'usage des technologies de l'information

Le renforcement du capital humain apparaît aujourd'hui comme une étape nécessaire dans le processus du développement durable. L'ère du numérique remet en question les institutions traditionnelles d'acquisition de compétences. Sans une adaptation rapide et continue, les systèmes traditionnels de formation ne peuvent répondre aux besoins de la société de l'information. L'Agence de la Francophonie a développé des actions pionnières pour l'appropriation de l'usage des TIC et le développement de l'expertise dans les pays francophones du Sud.

Les actions de la Francophonie pour sensibiliser l'ensemble des acteurs publics, privés, professionnels et de la société civile francophones à l'apport des TIC dans tous les domaines permettent d'impliquer les populations du Sud et de susciter leurs initiatives propres. L'Agence s'emploie notamment à :

- organiser des rencontres régionales francophones sur les thématiques relatives aux enjeux stratégiques des TIC,
- mettre en place et animer des réseaux spécialisés,
- mutualiser les compétences et développer des actions fédératrices visant à la maîtrise des TIC,
- produire sur divers supports (cédéroms, papier, Internet) des outils de sensibilisation et de vulgarisation aux TIC, en français et dans les langues nationales.

Assurer l'acquisition et le transfert de compétences technologiques

Par ses actions de formation de formateurs, l'Intif contribue au développement d'une masse critique d'experts nationaux aux plus récentes technologies de l'information et de la communication. Cela a permis l'émergence d'experts africains francophones reconnus par leurs pairs et capables de défendre les positions de leurs pays dans les forums internationaux.

Pour faciliter l'accès aux TIC là où elles sont le moins bien implantées, l'Intif installe des laboratoires de formation (Labtict) afin de promouvoir l'utilisation des logiciels libres et ainsi éviter toute forme de dépendance technologique. 12 associations nationales d'utilisateurs de logiciels libres et 10 Labtict sont aujourd'hui opérationnels dans les pays francophones d'Afrique. Près de 250 ingénieurs ont été ainsi formés à l'utilisation du système GNU/Linux, lors de séminaires nationaux de formation organisés par l'Intif dans une dizaine de pays francophones.

Grâce à ces actions, l'Afrique francophone est à la pointe du secteur des logiciels libres. L'Agence vise aussi à susciter la naissance d'une industrie dans le secteur des logiciels libres pour une meilleure intégration des pays les moins avancés dans l'économie numérique.

Les logiciels libres

Le choix de privilégier les logiciels libres ou de code source ouvert répond au souci de minimiser les coûts afin de permettre aux Etats de réaliser le déploiement de systèmes Internet plus importants à meilleur prix. En outre, il offre la possibilité aux Etats africains de se conformer plus facilement aux lois internationales relatives à la propriété intellectuelle et de renforcer la culture de l'Etat de droit.

Souvent gratuits, les logiciels libres peuvent être modifiés ou complétés par les utilisateurs,



reproduits et diffusés, gratuitement ou non. Linux est le plus connu d'entre eux.

Valoriser les technologies éducatives et de formation à distance

Soucieuse de proposer une coopération moderne adaptée aux besoins spécifiques des populations, l'Agence intergouvernementale s'attache à accompagner la décision des Etats d'intégrer l'enseignement et la formation à distance dans leur politique nationale de l'éducation. Par ses actions, elle soutient le déploiement de dispositifs techniques et le travail collaboratif multilatéral de création et d'expérimentation de contenus faisant appel aux technologies éducatives.

Elle valorise les pratiques exemplaires utilisant des approches pédagogiques spécifiques et assure une présence concertée lors des principaux événements internationaux traitant de l'usage des technologies de l'information et de la formation.

Elle contribue à la formation de formateurs aux pratiques de l'enseignement et de la formation à distance et facilite la mutualisation des ressources et le partage des expériences notamment par la mise en réseau des acteurs de la formation. Elle favorise le transfert de l'ingénierie de la formation ouverte et à distance, procède au recensement des initiatives et des ressources dans ce domaine.

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a mis en place un panel de formations à distance diplômantes de niveau 3^e cycle, dont "Droits fondamentaux", "Droit international de l'environnement", et DESS "Utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement". Différentes formations à distance, associant universités du Nord et du Sud, sont en

cours de développement. Pour exemples : "Master en agro-management", "Diplôme d'informatique en Afrique", "Maîtrise en gestion et création d'entreprises", "Licence professionnelle des métiers de l'Internet", "Licence de chimie, maîtrise de gestion"... 22 nouvelles formations diplômantes sont en cours de finalisation.

L'AUF s'emploie aussi à soutenir la formation progressive d'équipes techniques et d'enseignants. Ainsi, 26 programmes d'enseignement utilisant les nouvelles technologies éducatives ont été développés dans le cadre d'une collaboration entre une centaine de départements d'universités francophones de 23 pays. L'ensemble de ces ressources est disponible à partir du portail : <http://www.infotheque.fr>

Sur son site Internet (<http://www.tv5.org>), TV5 Monde a développé, avec l'aide d'institutions pédagogiques, une vaste "boîte à outils" destinée aux enseignants et apprenants de la langue française. Cette dernière offre une sélection d'émissions à visionner ainsi que des fiches pédagogiques et des propositions d'exercices adaptés à tous les niveaux d'apprentissage.

Ainsi, plus de 35 000 enseignants à travers le monde ont recours au dispositif "Apprendre et enseigner avec TV5". Celui-ci permet à leurs élèves d'accéder, *via* l'antenne et Internet, à la langue française dans ce qu'elle a de moderne, de vivant, de pluriel.

Le site propose en outre une rubrique dédiée aux enfants, des concours et des jeux, un espace "musique" interactif comprenant des clips, dont un certain nombre sont pédagogisés. Il affiche aussi une rubrique cinéma qui, au-delà des informations sur les actualités, les festivals et les prix, contient un guide du jeune cinéaste sur les formations et les aides à l'écriture ou à la réalisation.

Renforcer la place du français sur la Toile

Diminuer la fracture numérique, c'est bien sûr favoriser l'accès aux infrastructures de télécommunications, mais c'est aussi proposer des contenus diversifiés et de qualité pour assurer la plus large place possible aux francophones sur la Toile. En renforçant la place du français sur la Toile, la Francophonie contribue à la valorisation de la diversité culturelle et linguistique, en agissant aux côtés d'autres acteurs au sein d'une diversité qui offre à chacun la possibilité d'affirmer sa créativité, de donner résonance à sa sensibilité et d'exprimer sa singularité.

Le français compte aujourd'hui pour environ 4 % des pages sur la Toile. Cela continue de le placer comme une des langues les mieux représentées en proportion du nombre d'internautes francophones. Cependant, la réduction du fossé numérique permettrait d'accroître le nombre d'utilisateurs capables de produire des contenus, notamment dans les pays francophones du Sud, et d'augmenter ainsi la production de pages web et donc d'élargir la place du français sur Internet. Les opérateurs et les organismes de la Francophonie y contribuent à travers des programmes qu'ils déploient chacun dans son domaine de compétence.

■ Le Fonds francophone des inforoutes <http://www.francophonie.org/fonds>

Mis en place auprès de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie depuis juin 1998, ce fonds finance des projets favorisant l'appropriation et l'usage des inforoutes par la création de contenus d'expression française.

Les critères d'appréciation sont : l'appropriation individuelle et l'usage social des TIC, la création de contenus originaux, la circulation de l'information et les échanges, la créativité, la réalité du partenariat multilatéral, la viabilité et le sérieux de la conception.

Au total, **140 projets**, sélectionnés parmi plus de mille dossiers reçus lors de 9 appels à propositions lancés depuis 1998, ont bénéficié d'une subvention. En moyenne, les financements s'élèvent à 75 225 euros par projet pour le volet général et à 15 250 euros par projet pour le volet "Jeunes" (créé conformément à une recommandation du Sommet de Moncton en 1999). Ces projets concernent des champs d'activité très divers (économique, culturel, politique, scientifique, social...). Le volume de financement total accordé depuis 1998 s'établit à plus de 10 millions d'euros.

Le dixième appel à propositions s'est clôturé le 30 juin 2003.

Le Fonds francophone des inforoutes a fait l'objet d'une évaluation externe commandée par l'Agence intergouvernementale et réalisée en mars 2002 par deux sociétés canadiennes (TechnoPôle senc et Johnson & Roy inc) et un consultant sénégalais.

Les évaluateurs ont notamment relevé "que le fonds a globalement respecté les objectifs qui lui avaient été fixés, que ses retombées sont positives et qu'il est bien géré, quoique cruellement sous-financé, ajoutant : le fonds peut être qualifié de modèle par la multilatéralité de son action, la rigueur de son processus de sélection et l'image d'équité qu'il projette sur son environnement".

■ Quelques projets financés par le Fonds francophone des inforoutes

Juris international : diffusion d'une large collection de documents juridiques afin de rendre le droit du commerce international accessible aux milieux d'affaires, aux enseignants et aux personnels des Etats en développement ou en transition
(<http://www.jurisint.org>).

Inforoutes au féminin en Afrique francophone : développement, par une action de partenariat Sud-Nord, d'un espace et d'un réseau de vigie et de présence concertée des femmes francophones sur les inforoutes (<http://www.famafrique.org/>).

Surdinet : un réseau éducatif spécialisé dans le développement d'applications pédagogiques adaptées à l'enseignement de jeunes sourds francophones (<http://www.surdinet.org>).

Africinfo.org publie l'actualité culturelle africaine et offre des bases de données concernant des artistes et des structures. Cet agenda culturel de l'Afrique



est alimenté par un réseau de journalistes et d'acteurs locaux (<http://www.africinfo.org/index.asp>).

Service d'aide médicale urgente : les SAMU francophones disposent d'un site commun où ils prennent connaissance des alertes, disposent d'un espace de solidarité et échangent leurs expériences : (<http://www.samu.org>).

Nourritures inconnues d'Afrique : ce site sénégalais d'information sur les produits africains fait découvrir les vertus de produits à l'existence insoupçonnée et renseigne sur les méthodes de culture (<http://www.jade.sn/>).

■ Carrefour documentaire virtuel et appui à la diffusion de l'information

Le Centre de documentation et d'information de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, situé dans les locaux de l'Intif à Bordeaux, est un véritable carrefour documentaire virtuel employant principalement les technologies de l'information. Il offre un accès à une information complète et actualisée sur la Francophonie et développe l'offre de services en ligne. Des bases de données mises à jour régulièrement (références bibliographiques, textes, photographies), une cyberthèque riche de plus de 2000 sites Internet francophones, un périodique électronique mensuel de veille, *Echweb du Cifdi*, et un jeu interactif, "Voyage francophone" (<http://jouer.francophonie.org>).

L'Agence intergouvernementale accompagne les partenaires directs de l'OIF dans le développement de sites portails tel celui des OING francophones (<http://oing.francophonie.org>), celui de la télévision francophone interactive (<http://www.tv-francophonie.org>), celui du Comité international des Jeux de la Francophonie (<http://jeux.francophonie.org>), de la Fédération internationale des professeurs de français (<http://www.franc-parler.org>), ou encore celui des archives sonores et ressources documentaires de la tradition orale en Afrique (<http://www.rilac.org>).

Un service de listes de diffusion et des forums virtuels sont offerts, tandis qu'une veille technologique dans le secteur des systèmes, des réseaux et des logiciels est assurée.

■ Développement et diffusion de contenus scientifiques

Afin de maintenir le français comme une des langues mondiales de l'enseignement universitaire

et de la science, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) développe des contenus scientifiques en français et les diffuse sur les réseaux des centres d'accès à l'information et des campus numériques francophones. En 2002-2003, elle a mis en ligne les *Cahiers de recherche internationaux*, édité 3 cédéroms bibliographiques, favorisé l'accès à 150 banques de données scientifiques et technique, soutenu la création de 7 revues scientifiques électroniques, offert l'accès à 70 ouvrages scientifiques en ligne, à travers un portail d'information scientifique (<http://www.infotheque.info>).

En septembre 2003, le site "Sécheresse en ligne" traitant des problèmes des changements climatiques planétaires et de la sécheresse sera officiellement ouvert.

■ Des réseaux au service de la démocratie, de la paix et de l'Etat de droit

La spécificité de l'approche francophone du travail en réseau est conçue comme un moyen déterminant pour remplir les objectifs de la Déclaration de Bamako, qui concerne la consolidation de l'Etat de droit, la promotion d'une vie politique apaisée, d'une culture démocratique et du respect des droits de l'Homme.

Par la participation à la collecte et au traitement d'informations fiables et croisées, la contribution à la mise en place d'un système d'alerte précoce, les réseaux institutionnels et professionnels francophones mis en place avec l'aide de l'Agence intergouvernementale concourent de façon décisive à l'observation et à l'évaluation permanentes des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone. La mise à disposition libre et gratuite de bases de données juridiques de référence est un moyen pour contribuer à la construction de l'Etat de droit.

Portail juridique de la Francophonie
(<http://portail.droit.francophonie.org/>)

Associations des Cours constitutionnelles francophones
(<http://www.accpuf.org>)

Association des médiateurs francophones
(<http://democratie.francophonie.org/sijip/html/AOMF/index.html>)

Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français
(<http://www.ahjucaf.org>)

Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune
(<http://www.cib.asso.fr/>)

■ Les parlements francophones prennent place sur la Toile

Avec son programme "Noria" lancé en 2002, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) aide les parlements des pays francophones à améliorer leur système d'information : traduction de leur site en français, apport de documentation francophone, cours de français à l'intention de parlementaires et de fonctionnaires, etc. Les assemblées du Cameroun, du Niger, du Sénégal, du Liban, du Maroc et de Moldavie ont déjà bénéficié de ce programme à divers degrés.

Le programme Inforoutes de l'APF offre quant à lui la réalisation et la mise en ligne des sites Internet des parlements qui le souhaitent. Quatre parlements en ont bénéficié jusque-là :

Cameroun (<http://www.assemblee-nationale.cm>) ;

Guinée (<http://www.assemblee-nationale.gn.refer.org>) ;

Mali (<http://www.blonba.malinet.ml>) ;

Niger (<http://www.assemblee.ne>).

■ TV5.org : le 9^e signal multimédia et interactif

Le site de TV5 (<http://www.tv5.org>) – devenu, depuis sa création en 1996, en quelque sorte son "9^e signal" – propose une abondante palette de ressources et d'informations gratuites dans des domaines aussi diversifiés que la musique, le cinéma, l'apprentissage et la promotion de la langue française, les cultures du monde, le voyage, l'actualité internationale.

Satisfaire l'internaute en rendant sa visite utile et fructueuse, parfois divertissante, véhiculer certaines valeurs, faire état de la diversité culturelle, créer des communautés d'intérêt sont les

principaux objectifs du site ; objectifs qu'illustre parfaitement la collection "Cités du Monde" (<http://www.tv5.org/cites>).

Répertorier les ressources francophones les plus utiles, constituer des médiathèques, promouvoir la création culturelle et artistique francophone, donner libre accès à des outils pour les enseignants et les voyageurs, valoriser ses diffuseurs et gouvernements partenaires, mais aussi et surtout proposer des contenus uniques de référence comme le journal télévisé Afrique ou la météorologie internationale, sont autant de missions et d'espaces que TV5 a décidé de remplir et d'occuper, conformément à son mandat d'opérateur de la Francophonie.

■ Les Inforoutes du patrimoine

Dès sa création en 1989, l'Université Senghor s'est dotée d'un service TIC qui offre une plate-forme logistique et pédagogique à l'ensemble des formations de management dispensées. Elle bénéficie également d'une convention avec l'Agence universitaire de la Francophonie relative au Centre d'accès à l'information qui lui a permis de développer plusieurs points d'accès à Internet en Égypte.

En outre, l'Université Senghor est responsable du projet "Inforoutes du patrimoine", initiative nouvelle dans le domaine de la diffusion, du recensement et de la conservation du patrimoine francophone. Il s'agit d'un projet multilatéral mené en partenariat avec les directions du patrimoine ou des musées nationaux de six pays : Bénin, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Maroc, Niger et Togo.



Repères

Langues et Internet

52 % des internautes dans le monde sont de langue anglaise contre 14 % de langues latines. Les pourcentages relatifs aux pages web sont du même ordre de grandeur que ceux des internautes (50 % pour l'anglais contre 16,4 % pour les langues latines). Malgré une croissance constante de la présence des langues latines sur la Toile, on doit s'inquiéter de voir les langues des pays du Sud ne figurer dans aucune statistique et être pratiquement absentes du Web

La place des langues sur Internet (2003)*

Anglais	45 %
Allemand	6,24 %
Espagnol	4,87 %
Français	3,97 % (contre 1,5 % en 1997)
Italien	2,38 %
Portugais	2,05 %
Arabe	0,1 %
Reste	24,96 %

Les langues parlées par les internautes (2001)

Anglais	52 %
Allemand	6,2 %
Espagnol	4,5 %
Italien	3,6 %
Français	3,4 %
Portugais	2,5 %
Arabe	0,9 %

*Selon une étude conjointe Funredes/Union latine.

Qu'est-ce que la fracture numérique ?

La fracture numérique ne se manifeste pas seulement par l'absence ou la faiblesse des infrastructures de télécommunications ou encore par le nombre d'ordinateurs présents dans les foyers, les écoles ou les entreprises. Elle apparaît en fait comme une superposition de différentes fractures nationales et internationales :

- Nord/Sud : 93 % des utilisateurs et 97 % des serveurs se situent dans les pays développés.
- A l'intérieur de chacun des pays, elle est énergétique (absence d'électricité dans les zones rurales) ; technologique (faiblesse de la bande passante par habitant, coût de l'équipement informatique, insuffisance de la production de logiciels...) ; linguistique (difficulté d'accès dans sa langue maternelle aux ressources disponibles) ; éducative et culturelle (analphabétisme numérique et perte des valeurs propres).
- Le *Rapport mondial sur le développement humain 2003* du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) souligne que "plus de 84 % des usagers d'Internet vivent dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à revenu élevé, zone qui abrite 14 % de la population mondiale".
- L'Afrique représente 13 % de la population mondiale, mais 0,9 % seulement des internautes, et 3 millions de pages Internet, soit 1/100 000 du total de ces pages, sont issues de l'Afrique.
- En Afrique, les pays francophones sont mieux connectés que leurs voisins. Au sud du Sahara, on compte en moyenne un abonnement pour 3000 habitants et seulement un pour 4700 dans les autres pays (en dehors de l'Afrique du Sud).
- En 1995, seules l'Afrique du Sud, la Tunisie et l'Egypte avaient une connexion directe à Internet. En 2003, tout le continent africain est connecté ; sachant que 50 % des internautes sont en Afrique du Sud, 29 % au sud du Sahara et 16 % en Afrique du Nord.
- Sur les 770 millions d'Africains : un sur 40 a une ligne téléphonique, un sur 130 un ordinateur et un sur 150 utilise Internet.



Répertoire

Sites Internet de la Francophonie

Organisation internationale de la Francophonie
www.francophonie.org

Francophonie et Sommet mondial sur la société
de l'information
<http://smsi.francophonie.org>

Journée internationale de la Francophonie
<http://20mars.francophonie.org>

Conférence des ministres de la Culture (Cotonou,
15 juin 2001)
<http://confculture.francophonie.org>

Agence intergouvernementale de la Francophonie
<http://agence.francophonie.org>

Institut francophone des nouvelles technologies de
l'information et de la formation (Intif)
<http://intif.francophonie.org>

Institut de l'énergie et de l'environnement de la
Francophonie (IEPF)
<http://www.iepf.org>

Site de la jeunesse francophone
<http://jeunesse.francophonie.org>

Fonds francophone des inforoutes
<http://www.francophonie.org/fonds>

Centre international francophone de documentation et
d'information (Cifdi)
<http://cifdi.francophonie.org>

Portail juridique de la Francophonie
<http://portail.droit.francophonie.org/>

Formation à distance
<http://intif.francophonie.org/FAD/>

Canal éducatif francophone
<http://canalef.francophonie.org/>

Contribution de la Francophonie à la réflexion sur un
projet d'instrument juridique international sur la diver-
sité culturelle
<http://agence.francophonie.org/diversiteculturelle/>

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
<http://apf.francophonie.org>

Agence universitaire de la Francophonie (AUF)
<http://www.auf.org>

Portail d'accès aux ressources scientifiques franco-
phones
<http://infotheque.info>

**Association internationale des maires et responsables
des capitales et métropoles francophones (AIMF)**
<http://www.aimf.asso.fr>

Université Senghor d'Alexandrie
<http://www.usenghor-francophonie.org>

TV5
<http://www.tv5.org>



Sites des programmes mis en œuvre dans le domaine des TIC

Accès aux infrastructures

Points d'accès aux inforoutes pour la jeunesse (Paje)
http://agence.francophonie.org/deposez/appele_prop_fiche.cfm?prj_id=64

Centres d'accès à l'information et campus numériques francophones
<http://www.auf.org/programmes/programme4/>
<http://www.refer.org>

Renforcement des capacités

Découvrir Internet : module d'autoformation
<http://www.francophonie.org/decouvrir/>

Production et diffusion de contenus en français

Actualités francophones (médias, fil de presse, revue de presse)
<http://cifdi.francophonie.org/Repert/actu.cfm>

Echoweb du Cifdi (bulletin électronique mensuel d'information sur la documentation en Francophonie)
<http://cifdi.francophonie.org/Echow/abonn.html>

Accès aux portails et moteurs de recherche nationaux, régionaux ou mondiaux
<http://cifdi.francophonie.org/Rech/moteurs.cfm>

Site Refer
<http://www.refer.org/accueil.htm>

Démocratie et droits de l'Homme

Portail juridique de la Francophonie
<http://portail.droit.francophonie.org/>

Associations des Cours constitutionnelles francophones
<http://www.accpuf.org>

Association des médiateurs francophones
<http://democratie.francophonie.org/sijip/html/AOMF/index.html>

Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français
<http://www.ahjucaf.org>

Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune
<http://www.cib.asso.fr/>

Accès aux ressources scientifiques francophones
<http://infotheque.info/disciplines.php?discipline=31>

TIC

Bulletin de veille sur la formation à distance en Francophonie
<http://thot.cursus.edu>

Centre international pour le développement de l'info-route en français
<http://www.cidif.org/>

Télécharger des logiciels en français
<http://www.naviguer.org/boite/>

Médias

TV5
<http://www.tv5.org>

Réseau Médiat (réseau des médias du Sud)
<http://www.mediat.org/>

Fonds d'appui à la presse du Sud
http://agence.francophonie.org/upload/deposez/present_appui_presse.pdf

Radios francophones publiques
<http://www.radiosfrancophones.org>

Union de la presse francophone
<http://www.presse-francophone.org/>

Réseau Theophraste (réseau de centres francophones de formation aux journalistes)
<http://www.theophraste.org/>

Webzine
<http://www.webdo.ch>
<http://www.afrik.com>

Partenaires

Portail des OING francophones
<http://oing.francophonie.org>

Marché des arts du spectacle africain
<http://masa.francophonie.org>

Comité international des Jeux de la Francophonie
<http://jeux.francophonie.org>

Fédération internationale des professeurs de français
<http://www.franc-parler.org>

Francofil : la francophonie culturelle, scientifique et académique
<http://www.francofil.net/fr/index.html>

Organisation internationale de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue et de valeurs communes. Elle compte à ce jour 51 Etats et gouvernements membres et 5 observateurs. Présente sur les cinq continents, elle totalise une population de plus de 500 millions de femmes et d'hommes, et regroupe plus du quart des Etats membres de l'Organisation des Nations unies.

Elle conduit des actions dans les domaines de la prévention et du règlement des conflits, des droits de l'Homme, de la démocratie, de l'éducation, de la culture et du développement. Elle s'appuie pour cela sur un opérateur principal, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, et quatre opérateurs directs : l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Université Senghor d'Alexandrie, l'Association internationale des maires francophones et TV5. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie en est l'assemblée consultative. Le Secrétaire général, clé de voûte du système institutionnel, est chargé de la mise en œuvre de la politique internationale, ainsi que de l'animation et de la coordination de la politique de coopération.

<http://www.francophonie.org>

Secrétariat général

28, rue de Bourgogne, 75007 Paris (France)

Tél. : (33) 1 44 11 12 50

Télécopie : (33) 1 44 11 12 80

Courriel : oif@francophonie.org

Représentations permanentes

– *auprès des Nations Unies à New York*

801, 2nd Avenue, suite 605, New York (NY) 10017 (Etats-Unis)

Tél. : (1) 212 8676771

Télécopie : (1) 212 8673840

Courriel : reper.new-york@francophonie.org

– *auprès des Nations unies à Genève*

46, avenue Blanc, 1202 Genève (Suisse)

Tél. : (41) 22 7389666/69

Télécopie : (41) 22 7389682

Courriel : reper.geneve@francophonie.org

– *auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies*

BP 12754, Addis-Abeba (Ethiopie)

Tél. : (251) 1 504 460

Télécopie : (251) 1 504 461

Courriel : reper.addis-abeba@francophonie.org

– *auprès de l'Union européenne*

2, place Saintelette, 1080 Bruxelles (Belgique)

Tél. : (32) 2 4205460

Télécopie : (32) 2 4262002

Courriel : reper.bruxelles@francophonie.org

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE

Opérateur principal de l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie regroupe 50 Etats et gouvernements membres.

Fondée en 1970, avec pour devise: égalité, complémentarité, solidarité, l'Agence de la Francophonie compte parmi ses missions l'appui aux Etats qui le souhaitent dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques dans divers secteurs tels la justice, la culture, l'audiovisuel, les langues, l'éducation de base, la formation professionnelle et technique, les technologies de l'information ou encore le développement communautaire.

A cet effet, elle mène des actions de coopération multilatérale, selon une programmation biennale.

Ses acquis méthodologiques et ses actions de terrain lui permettent d'éclairer les choix qui s'offrent aux Etats.

L'Agence intergouvernementale de la Francophonie entend contribuer au développement éducatif et culturel des peuples ainsi qu'au progrès économique et social pour favoriser l'insertion des pays francophones dans la société de l'information.

L'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation (Intif) <http://intif.francophonie.org>, direction et organe subsidiaire de l'Agence, basé à Bordeaux (France), est chargé de cette mission. Ses axes prioritaires d'intervention s'articulent autour de :

- l'appropriation et l'usage des technologies de l'information et de la communication,
- la maîtrise des technologies éducatives et de la formation à distance,
- la gestion de l'information,
- le Fonds francophone des inforoutes.

<http://agence.francophonie.org>

Siège

13, quai André-Citroën, 75015 Paris (France)

Tél. : (33) 1 44 37 33 00

Télécopie : (33) 1 45 79 14 98

Courriel : agence@francophonie.org

INSTITUT FRANCOPHONE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA FORMATION (INTIF)

15, quai Louis-XVIII, 33000 Bordeaux (France)

Tél. : (33) 5 56 01 59 00 - Télécopie : (33) 5 56 51 78 20

<http://intif.francophonie.org> - <http://cifdi.francophonie.org>

Courriel : intif@francophonie.org

INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE (IEPF)

56, rue St-Pierre, Québec G1K 4A1 (Canada)

Tél. : (1) 418 692 5727 - Télécopie : (1) 418 692 5644

<http://www.iepf.org> - Courriel : iepf@iepf.org



Bureaux régionaux

– Bureau régional de l’Afrique de l’Ouest
BP 7223, Lomé (Togo) - Tél. : (228) 2216350
Télécopie : (228) 2218116 - Courriel : brao@francophonie.org

– Bureau régional de l’Asie-Pacifique
Quartier diplomatique de Trung Tu - 6, rue Dang Van Ngu,
Hanoi (Vietnam)
Tél. : (84) 4 573 52 43 — (84) 4 573 52 45
Télécopie : (84) 4 573 52 47 - Courriel : brap@francophonie.org

– Bureau régional de l’Afrique centrale et de l’océan Indien
BP 8075, Libreville (Gabon) - Tél. : (241) 739 561
Télécopie : (241) 739 558 - Courriel : brac@francophonie.org

Assemblée consultative

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

L’Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), assemblée consultative de l’OIF, est constituée de sections représentant 64 parlements des Etats et communautés francophones.

Elle participe à la mise en place et au renforcement des institutions démocratiques par l’adoption de textes transmis aux instances de la Francophonie, par l’organisation de missions de bons offices et de missions d’observation électorale.

L’APF conduit des actions de coopération interparlementaire principalement en direction des parlements du Sud. Ainsi, le nouveau projet Noria aidera les parlements bénéficiaires à mettre en place un système d’information (réseau informatique et Intranet) et à diffuser l’information parlementaire francophone. <http://apf.francophonie.org>

235, bd Saint-Germain, 75007 Paris (France)
Tél. : (33) 1 40 63 91 60 - Télécopie : (33) 1 40 63 91 78
Courriel : dpetit@apf-fr.org

Opérateurs directs

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fondée en 1961, l’Agence universitaire de la Francophonie (AUF) rassemble 452 établissements d’enseignement supérieur et de recherche dans le monde et 32 réseaux scientifiques multilatéraux.

L’AUF met en œuvre des programmes scientifiques dans les domaines de la langue, du développement, du droit, des technologies de l’information et de la formation ouverte et à distance. Elle développe également des actions pour la mobilité scientifique et universitaire et pour l’appui à la recherche au Sud.

L’action de l’AUF est coordonnée par 9 bureaux régionaux et plus de 30 implantations répartis sur les cinq continents. <http://www.auf.org>

Rectorat et siège

3032, rue Edouard-Montpetit, BP 400, succ.
Côte des Neiges, Montréal, Québec, H3S 2S7 (Canada)
Tél. : (1) 514 343 66 30 - Télécopie : (1) 514 343 21 07
Courriel : rectorat@auf.org

Rectorat et services centraux

4, place de la Sorbonne, 75005 Paris (France)
Tél. : (33) 1 44 41 18 18 - Télécopie : (33) 1 44 41 18 19
Courriel : info@auf.org

TV5

Avec plus de 135 millions de foyers recevant TV5 sur les cinq continents et quarante-deux liaisons satellitaires, TV5 offre, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des regards croisés sur le monde.

Seule télévision en langue française disponible dans la quasi-totalité des pays, et troisième chaîne au palmarès des télévisions internationales, TV5 propose 8 signaux “régionaux”. Ses grilles (hors grille spécifique TV5 Canada-Québec) offrent une vingtaine de rendez-vous quotidiens avec l’information ainsi que du cinéma, de la fiction, des émissions pour la jeunesse, des magazines témoignant de la diversité culturelle de ses télévisions nationales partenaires, des “spéciales 24 heures” en direct depuis des capitales et grandes métropoles du monde, du sport, des programmes sur les grandes causes. TV5, en liaison notamment avec le Cirtel, produit ou diffuse plusieurs magazines originaux consacrés aux réalités du Sud ainsi qu’un journal quotidien consacré à l’Afrique, réalisé par CFI et l’AITV.

Des “Maisons TV5” ont en outre été lancées dans plusieurs pays de ce continent, sur initiative locale, pour un meilleur accès des jeunes téléspectateurs.

Au-delà de l’antenne, le télétexte et/ou le site Internet de TV5 offrent informations diverses, accès aux journaux télévisés, à la collection TV5 “Cités du monde”, ainsi qu’à des outils pédagogiques pour l’apprentissage du français et à des conseils utiles pour les voyageurs.

<http://www.tv5.org>

19, rue Cognacq-Jay, 75007 Paris - Tél. : (33) 1 44 18 55 55
Télécopie : (33) 1 44 18 55 10 - Courriel : contact@europe.tv5.org

L’Association internationale des maires francophones

Opérateur spécialisé dans le développement urbain, l’AIMF rassemble 109 capitales et métropoles réparties dans 46 pays. Elle est à la fois un forum de concertation entre les maires et un réseau de coopération attaché à renforcer la démocratie locale. Elle réalise en outre des projets qui contribuent à l’amélioration du bien-être des populations et à la modernisation de la gestion municipale.

<http://www.aimf.asso.fr/>

9, rue des Halles, 75001 Paris (France) - Tél. : (33) 1 44 88 22 88
Télécopie : (33) 1 40 39 06 62 - Courriel : sp@aimf.asso.fr

L’Université Senghor d’Alexandrie

L’université internationale en langue française au service du développement africain, nommée Université Senghor d’Alexandrie, a été créée par le Sommet de Dakar (mai 1989) qui l’a reconnue d’utilité publique internationale. Cette institution de 3^e cycle a pour vocation de former et de perfectionner des cadres et des formateurs francophones de haut niveau et d’orienter leurs aptitudes vers l’action et l’exercice des responsabilités dans certains domaines prioritaires pour le développement : gestion de projets, gestion des institutions financières, gestion de l’environnement, nutrition, santé et gestion du patrimoine culturel.

Son Centre René-Jean Dupuy pour le droit et le développement, créé en novembre 1998, a pour mission d’étudier le rôle et les fonctions du droit, interne et international, dans le développement durable, économique, politique, social et environnemental des pays africains à travers l’organisation de séminaires, de colloques, des activités de recherche, des publications, la constitution d’une base de données juridiques et l’attribution du prix de la meilleure thèse sur le droit et le développement. <http://www.usenghor-francophonie.org/>

1, place Ahmed Orabi - BP 21111, 415 Alexandrie (Egypte)
Tél. : (20) 3 484 35 04 - Télécopie : (20) 3 484 34 79
Courriel : rectorat@usenghor-francophonie.org